



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le mardi 8 juin 2021**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et greffier et Me Charlotte Gagné, greffière adjointe

2021-06-200

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2021 ET
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2021 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

2021-06-201

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2021 ET DES SÉANCES
EXTRAORDINAIRES DU 19 ET 25 MAI 2021 ET ADOPTION DESDITS
PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2021 et des séances extraordinaires du 19 et 25 mai 2021, copie desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver lesdits procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2021 et des séances extraordinaires du 19 et 25 mai 2021.

2021-06-202

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 — Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mai 2021 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2021-06)



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-06-203

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
MAI 2021

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 — Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de mai 2021 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2021-06-204

SUJET : NOMINATION DE MADAME JACINTHE CHARBONNEAU ET
AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Considérant les diverses étapes d'évaluation commandées par la direction générale ;

Considérant l'évaluation globale favorable par le comité de sélection ;

Considérant l'approbation de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Jacinthe Charbonneau à titre de contremaître des parcs et espaces verts du Service des travaux publics et infrastructures.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, Me Etienne Bergevin Byette à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à intervenir avec madame Charbonneau.

2021-06-205

SUJET : POSITIONNEMENT DE LA VILLE À L'ENCONTRE DU PROJET DE
GARE UNIQUE D'EXO

Considérant la présentation qu'Exo a fait aux membres du conseil municipal dans le cadre du projet de gare unique sur l'île Perrot ;

Considérant la recommandation majoritaire des élus présents lors de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021, il est

ONT VOTÉ POUR Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, et messieurs les conseillers Sam Ierfino et René Lecavalier
ONT VOTÉ CONTRE Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

D'informer Exo du positionnement de la Ville de Pincourt à l'encontre du projet de gare unique sur l'île Perrot ;

De réitérer l'importance de conserver la gare de Pincourt/Terrasse-Vaudreuil tout en augmentant la sécurité des usagers ;

De faire parvenir une copie de la présente aux villes de L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Terrasse-Vaudreuil.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-06-206

SUJET : IMAGE CORPORATIVE — NOUVEAU LOGO

Considérant la présentation de la nouvelle image corporative par la directrice du Service des communications et relation avec les citoyens lors de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la nouvelle image corporative qui viendra compléter les armoiries de la Ville de Pincourt.

2021-06-207

SUJET : PROPOSITION D'OFFRE D'ACHAT AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS DES LOTS DU BOISÉ ROUSSEAU

Considérant les négociations en cours avec les propriétaires fonciers des lots du boisé Rousseau ;

Considérant les recommandations de la direction générale lors de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De proposer une offre d'achat de 15 \$ le pied carré aux propriétaires fonciers des lots du boisé Rousseau.

2021-06-208

SUJET : MODIFICATION DE L'AFFICHAGE ET AUTORISATION DE BAINNADE SANS SURVEILLANCE À VOS RISQUES ET PÉRILS AU PARC BELLEVUE

Considérant qu'à la demande de la direction générale et suivant une discussion avec les différents services de la Ville, l'affichage actuel au parc Bellevue interdit la baignade ;

Considérant l'historique de baignade à vos risques et périls au parc Bellevue ;

Considérant la volonté du conseil d'autoriser la baignade à vos risques et périls au parc Bellevue, il est

ONT VOTÉ POUR Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Claudine Girouard-Morel, et messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier
ONT VOTÉ CONTRE Madame la conseillère Diane Boyer
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

De remplacer l'affichage de la baignade interdite par baignade sans surveillance à vos risques et périls.

D'approuver l'affiche telle que présentée.

D'aviser le Service de la sécurité publique des modifications à l'affichage.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-06-209

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 — Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mai 2021 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2021-06-210

SUJET : OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE —
RÈGLEMENT NUMÉRO 911

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'ouverture, par la Trésorière, de la marge de crédit temporaire pour le règlement suivant :

R911 Règlement numéro 911 décrétant un 6 262 149 \$
emprunt de 6 262 149 \$, dans le cadre du
projet de la réfection des infrastructures de la
rue Cherrystone et autres

D'autoriser la signature, par le maire et la trésorière, des contrats de prêts pour la marge de crédit temporaire dudit règlement.

2021-06-211

SUJET : APPROPRIATION D'UNE SOMME DE 982 317 \$ DU SURPLUS
ACCUMULÉ NON RÉSERVÉ ET AFFECTATION AUX ACTIVITÉS
FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'appropriation d'une somme de 982 317 \$ du surplus accumulé non réservé et de l'affecter aux activités financières de l'exercice 2021 pour les fins prévues et couvrir les impacts financiers en lien avec la pandémie de la COVID-19.

2021-06-212

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES
AUDITEURS DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2020

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport financier et du rapport des auditeurs de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2020.

2021-06-213

SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES
AUDITEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS
AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2020, tel que préparé par la firme MPA Inc. Société de comptables professionnels agréés.

2021-06-214

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS — INFRASTRUCTURES – JUIN 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiements à effectuer pour le projet de la Caserne-Ateliers

- i. « **Construction Jacques Théorêt inc.** » : la somme de 826 961,44 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 12 pour les travaux exécutés jusqu'au 15 mai 2021.

Que cette dépense financée par le **Règlement numéro 901** soit imputée au poste 22.300.20.034.

B) Paiement à effectuer pour le projet des plans de gestion des débordements

- i. « **JFSA** » : la somme de 14 697,53 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 avril 2021.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « Projet de réfection d'infrastructures » soit imputée au poste comptable 22.300.10.048.

C) Paiement à effectuer pour le projet de réfection du boul. Cardinal-Léger au coin de la 5^e Avenue

- i. « **Shellex Groupe Conseil inc.** » : la somme de 16 039,01 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 avril 2021.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 02.401.00.411.

D) Paiement à effectuer pour le projet de système de déshydratation des boues

- i. « **GBI experts-conseil inc.** » : la somme de 2 586,94 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 6 pour les travaux exécutés jusqu'au 29 mai 2021.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « **Projets de réfection d'infrastructures** », soit imputée au poste 22.400.40.086.

E) Paiement à effectuer pour le projet de marquage de la chaussée

- i. « **Entreprise Techline inc.** » : la somme de 73 406,84 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 mai 2021.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste 02.350.00.520.

2021-06-215

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2020-08-258 — DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE FONDS RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENT – REMPLACEMENT DE LA CLÔTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2020-08-258 – Dépense financée par le fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnement – Remplacement de la clôture de la piscine municipale afin de changer les mots « pour la somme de 35 027,13 \$, toutes taxes incluses » par les mots « pour la somme de 36 373,16 \$, toutes taxes incluses ».

2021-06-216

SUJET : DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT — ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS GÉOMATIQUE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la dépense pour l'acquisition d'équipements géomatique, suivant recherche de prix, auprès de « *Eos Positioning Systems Inc.* », pour la somme de 12 170,11 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22.300.40.084.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 434,02 \$ à compter de l'exercice financier 2022.

2021-06-217

SUJET : DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE MOBILIERS POUR LA CASERNE-ATELIERS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la dépense pour l'achat de mobiliers pour la Caserne-Ateliers, suivant recherche de prix, auprès de « *Librairie Boyer Ltée* », pour une somme maximale de 99 439,93 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22.220.40.036.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 9 943,99 \$ à compter de l'exercice financier 2022.

2021-06-218

SUJET : DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 893 — OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA MISE À JOUR DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ET D'AUTOMATISATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – APPEL D'OFFRES 2021-003

Considérant le processus d'appel d'offres 2021-003 qui s'est terminé le 31 mai 2021 ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité :

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)	Pointage final	Rang
Filtrum Inc.	Oui	714 914,55 \$	1 958	1
Contrôle Laurentides	Non	688 654,83 \$	1 742	2

Considérant que le soumissionnaire ayant reçu le meilleur pointage est conforme, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat pour la mise à jour de contrôle et d'automatisation de l'usine de traitement des eaux usées, auprès de « *Filtrum Inc.* » pour la somme de 714 914,55 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt numéro 893 soit imputée au poste comptable 22.400.40.893.

2021-06-219

SUJET :

DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 893 — OCTROI D'UN MANDAT POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE À JOUR DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ET D'AUTOMATISATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un mandat pour la surveillance des travaux de mise à jour de contrôle et d'automatisation de l'usine de traitement des eaux usées, suivant recherche de prix, auprès de « *GBI experts-conseil Inc.* » pour la somme maximale de 61 534,62 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt numéro 893 soit imputée au poste comptable 22.400.40.893.

2021-06-220

SUJET :

INSTALLATION DE DOS D'ÂNE SUR LE CHEMIN DUHAMEL ET LA RUE DU SOUVENIR

Considérant la demande du conseil municipal relativement à l'installation de dos d'âne sur le chemin Duhamel, face au parc Taillon et sur la rue Souvenir, face au parc Souvenir, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à suivre le plan d'installation de dos-d'âne approuvé par le conseil municipal sur le chemin Duhamel, face au parc Taillon et sur la rue du Souvenir, face au parc Souvenir.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-06-221

SUJET : AUTORISATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION POUR L'APPEL D'OFFRES 2021-011 – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DE LA RUE SHAMROCK ET DES PLACES RIDGEWOOD ET SHAMROCK

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les critères d'évaluation et de pondération suivants :

Critère	Description	Pondération
Critère 1	Présentation générale et respect du schéma de l'offre	5 points
Critère 2	Expérience de la firme dans la réalisation de mandats similaires	15 points
Critère 3	Expérience et pertinence du chargé de projet dans la réalisation de mandats similaires	25 points
Critère 4	Expérience et pertinence de l'équipe dans la réalisation de mandats similaires	20 points
Critère 5	Expérience et pertinence de l'équipe de relève	5 points
Critère 6	Capacité de production et échéancier	10 points
Critère 7	Expérience et pertinence du surveillant de chantier	20 points

2021-06-222

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 890 — OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN MARCHÉ DU SYSTÈME DE DÉSHYDRATATION – APPEL D'OFFRES 2021-002

Considérant le processus d'appel d'offres 2021-002 qui s'est terminé le 20 mai 2021 ;

Considérant l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité :

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)	Rang
Filtrum Inc.	Oui	1 150 423,46 \$	1
Groupe Québeco inc.	Oui	1 187 571,72 \$	2
Allen Entrepreneur Général inc.	Oui	1 296 971,70 \$	3
Nordmec Construction inc.	Oui	1 351 993,55 \$	4

il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat pour fourniture, l'installation et la mise en marche du système de déshydratation, auprès de « *Filtrum inc.* » pour la somme de 1 150 423,46 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt numéro 890 soit imputée au poste comptable 22.400.40.890.

2021-06-223

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SUPRLUS NON RÉSERVÉ —
OCTROI DE MANDAT POUR LES TRAVAUX DE SCELLEMENT DE
FISSURES DES TERRAINS DE TENNIS AU PARC BELLEVUE

Considérant l'approbation de la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire du 26 avril 2021, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un mandat pour les travaux de scellement de fissures des terrains de tennis au parc Bellevue, auprès de « *JOPAT* » pour la somme de 21 419,84 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste budgétaire 02.752.00.522.

2021-06-224

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ
« INFRASTRUCTURES » OCTROI D'UN MANDAT POUR LES
TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE AU 388 CHEMIN
DUHAMEL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un mandat pour les travaux de réfection de l'émissaire au 388, chemin Duhamel, auprès de « *Les Pavages La Cité B.M. Inc.* » pour la somme de 11 491,75 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « Infrastructures » soit imputée au poste budgétaire 02.415.00.521.

2021-06-225

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE À MÊME LE SURPLUS NON RÉSERVÉ —
ACHAT ET INSTALLATION DE FILETS POUR LE TERRAIN
SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Considérant l'approbation de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021 ;

Considérant que l'école Notre-Dame-de-Lorette accepte de payer, à la fin de l'été, 25 % de la dépense, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Begron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la dépense pour l'achat et l'installation de filets pour le terrain synthétique à l'école Notre-Dame-de-Lorette, suivant recherche de prix, auprès de « Pégé Inc. », pour la somme de 14 693,81 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 22.700.10.044.

D'autoriser la directrice du Service administratif et financier, madame Nathalie Boisvert, à facturer l'école Notre-Dame-de-Lorette pour la somme de 3 673,45 \$, soit 25 % de la dépense.

De faire parvenir une copie de la présente résolution à l'école Notre-Dame-de-Lorette.

2021-06-226

SUJET : APPROBATION DU PROJET I21440 DE BELL CANADA

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet I21440 de Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2021-06-227

SUJET : APPROBATION DU PROJET ING-329045 DE VIDEOTRON LTÉE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet ING-329045 de Videotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2021-06-228

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL — MAI 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission de sécurité publique

- 10 mai 2021

Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture

- 17 mai 2021

Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire

- 25 mai 2021

Commission d'administration et de finances

- 31 mai 2021



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-06-229

SUJET : DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 838-04 —
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 838 — RÈGLEMENT
DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À CERTAINS
FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Madame la conseillère Denise Bergeron dépose le projet de règlement numéro 838-04 intitulé *Règlement modifiant le règlement 838 de compétences à certains fonctionnaires municipaux, tel qu'amendé* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-06-230

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 877-03 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 877 DE GESTION CONTRACTUELLE,
D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION DES STOCKS, TEL
QU'AMENDÉ

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le projet de règlement intitulé *Règlement numéro 877-03 modifiant le Règlement numéro 877 de gestion contractuelle, d'approvisionnement et de gestion des stocks, tel qu'amendé*, et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente, le but du présent règlement étant de modifier certaines dispositions afin d'encadrer davantage les achats québécois.

2021-06-231

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 780-23 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

Monsieur le conseiller René Lecavalier dépose le premier projet de règlement intitulé *Règlement numéro 780-23 – Modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-06-232

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 808-01
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 808 CONCERNANT LA
SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE (RMH 460) REMPLAÇANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 757

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford dépose le projet de règlement intitulé *Règlement numéro 808-01 modifiant le règlement numéro 808 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460) remplaçant le règlement numéro 757*, de façon à ajouter l'article 24.1.

2021-06-233

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-22 - MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780, TEL
QU'AMENDÉ

Considérant l'adoption du premier projet de règlement 780-22 lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, sous le numéro de résolution 2021-04-153 ;

Considérant la tenue de la première consultation écrite du 16 avril au 3 mai 2021 ;

Considérant l'adoption du deuxième projet de règlement 780-22 lors de la séance ordinaire du 11 mai 2021, sous le numéro de résolution 2021-05-182 ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant la tenue de la deuxième consultation écrite du 13 au 28 mai 2021 au cours de laquelle aucune demande valide de participation à un registre référendaire n'a été déposée par les personnes habiles à voter de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Règlement numéro 780-22 – modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé.*

De faire parvenir une copie du règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-06-234

SUJET : OFFICIERS RESPONSABLES DE L'APPLICATION DES DIVERS ARTICLES DU RÈGLEMENT 910

Considérant l'adoption du règlement 910 lors de la séance ordinaire du 11 mai 2021, sous le numéro de résolution 2021-05-180, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître que les officiers suivants sont responsables d'appliquer les divers articles du règlement 910 et à donner, pour et au nom de la Ville de Pincourt, des constats d'infraction le cas échéant.

- François Plaisance
- Gabriel Proulx
- Nicolas Toussaint
- Jérémie Plouffe
- Chloé Boyer
- Dominique Simoneau
- Amanda Mcinnis-Blanchette
- Maude Lavigne

2021-06-235

SUJET : ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL 2021

Considérant que des élections municipales auront lieu le 7 novembre prochain et qu'il y aura deux jours de vote par anticipation soit les 30 et 31 octobre prochain ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'engagement d'embauche du personnel requis, et ce, pour toutes les opérations relatives aux élections ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la rémunération qui devra être versée à chacune des personnes faisant partie du personnel électoral ;

Considérant que la rémunération est suggérée par le président d'élection, Me Etienne Bergevin Byette ;

Considérant l'approbation de la Commission d'administration et de finances du 31 mai 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'adopter la politique sur la rémunération du personnel électoral 2021.

2021-06-236

SUJET : ENTRÉE EN VIGUEUR DES ARTICLES NUMÉRO 73 À 76 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 900 — RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX

Considérant l'adoption du Règlement numéro 900 par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 12 mai 2020 ;

Considérant que l'article 93 dudit Règlement numéro 900 précise que ce dernier entre en vigueur conformément à la loi à l'exception des articles 73 à 76 sur les chats, qui entreront en vigueur suivant une résolution du conseil à cet effet, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le greffier, Me Etienne Bergevin Byette, à préparer l'avis de promulgation d'entrée en vigueur des articles 73 à 79 du Règlement numéro 900 — Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et le contrôle des animaux

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

La période de questions a débuté à 19 h 33 et s'est terminée à 19 h 35.

2021-06-237

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 36, de lever la Séance ordinaire du 8 juin 2021.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER